

# RAPPORT au CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Réunion du 14 janvier 2022

A - Finances et Solidarité Territoriale

**BUDGET PRIMITIF 2022**  
**EQUILIBRE GENERAL du BUDGET**

L'actualité des collectivités territoriales met en avant l'amélioration de la santé financière des Départements en 2021. Les finances départementales seraient relativement épargnées par la crise sanitaire compte tenu de la conjoncture de deux phénomènes : le retour du nombre de bénéficiaires RSA à son niveau d'avant crise et une envolée des droits de mutation qui pourraient avoir atteint un pic.

Nous pouvons légitimement penser que cette embellie ne sera pas durable et qu'elle ne doit pas être perçue comme révélatrice d'une tendance longue.

Auparavant, les départements pouvaient activer d'autres leviers. Ce n'est plus vrai aujourd'hui puisque les départements n'ont plus de levier fiscal depuis le transfert du foncier bâti.

A cela s'ajoutent les craintes sur les dotations : l'État ne risque-t-il pas, face aux dettes du « quoi qu'il en coûte » de vouloir commencer par rogner les ressources des collectivités ? Ces dernières, qui ne participent pourtant qu'à hauteur d'environ 8 % de la dette, pourraient être sollicitées pour une nouvelle participation financière au redressement des comptes publics.

Côté recettes, les Départements sont désormais très dépendants d'une fiscalité évoluant avec la conjoncture économique et sans pouvoir de taux. En période de récession, les recettes peuvent chuter brutalement.

Côté dépenses, c'est l'inverse avec un risque d'envolée des allocations sociales pour jouer un rôle d'amortisseur social en cas de difficultés.

La situation des Départements reste donc fragile puisque subsiste le déséquilibre structurel illustrant l'effet ciseaux qui menace les collectivités départementales.

C'est dans ce contexte contraignant et empreint d'incertitudes que vous est proposé le Budget Primitif 2022, socle de notre engagement quotidien à offrir des services publics de qualité et à construire un territoire résilient, solidaire et attractif.

Conformément aux orientations budgétaires, notre collectivité s'attachera à donner une double priorité : accomplir ses missions relatives aux politiques sociales et solidaires et investir pour l'avenir afin de permettre l'attractivité et le développement de notre territoire tout en favorisant l'économie locale.

La crise sanitaire a démontré que le département, acteur de proximité, est l'échelon pertinent de réponse, ce qui a affirmé son rôle central dans l'architecture des politiques publiques territoriales.

Plus que jamais, notre Assemblée défendra ses objectifs majeurs de garantir des solidarités humaines et territoriales avec un budget responsable et assurément volontariste au service de tous les Indriens.

Le Budget Primitif 2022 s'équilibre, en dépenses et en recettes, en mouvements réels à 268.722.882 €.

## I – LES RECETTES

### Les dotations et compensations versées par l'État

Conformément au projet de loi de finances pour 2022, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) des départements, à périmètre constant, est stable. Compte tenu de l'évolution des composantes de la DGF (dotation forfaitaire et dotation de fonctionnement minimale), le montant attendu pour 2022 ressortirait à **45.249.542 €**.

Les chiffres définitifs ne seront connus que dans le 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

Le montant de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) est figé depuis 2008 à **1.760.017 €**.

Depuis la réforme fiscale relative à la suppression de la taxe professionnelle, le Département perçoit le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR), figé depuis 2013 à **3.553.568 €**. Il reçoit également la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) destinée aux « perdants » de la réforme de la taxe professionnelle. Contrairement à 2021, les Départements ne seront pas mis à contribution dans le cadre de la diminution des variables d'ajustement intégrant la DCRTP ainsi que la dotation pour transfert de compensations fiscales dite « dotation carrée ». La DCRTP est estimée à **3.950.000 €** et la dotation carrée à **2.500.000 €**.

En investissement, le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA), qui vient compenser la charge de TVA que la collectivité supporte principalement sur ses dépenses réelles d'investissement et qu'elle ne peut pas récupérer par la voie fiscale est prévu à hauteur de **4.200.000 €** compte tenu de l'estimation du montant des dépenses d'investissement réalisées sur 2021.

Le Projet de Loi de Finances 2022 réforme les modalités d'attribution de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID). La part dite « péréquation », attribuée en fonction de l'insuffisance de potentiel fiscal est supprimée et les crédits de cette part sont ajoutés aux crédits de la part « projets » pour former une enveloppe régionale unique dans les mains du Préfet de région. La DSID sera désormais intégralement attribuée sous forme de subventions d'investissement dans les domaines jugés prioritaires au niveau local.

### Les recettes fiscales

Avec la perte de la part départementale de foncier bâti, les Départements se sont vu retirer une recette résiliente et le levier fiscal associé. Ils se voient attribuer depuis 2021, une fraction de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Les risques afférents à cette nouvelle ressource volatile, car intrinsèquement liée à la conjoncture économique, viennent ajouter une incertitude sur les prévisions des recettes départementales. Après une « année blanche » en 2021, le produit attendu pour 2022 serait évalué à la hausse à hauteur de **40.000.000 €**.

Concernant la fraction complémentaire de TVA issue de la loi de finances pour 2020, le montant perçu pour l'exercice 2021 à hauteur de **1.400.000 €** sera reconduit pour 2022.

Conséquence de la crise sanitaire et économique, la baisse de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) sera effective en 2022 en raison de son versement en N+1 et N+2 aux collectivités.

Les estimations transmises par la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) révèlent une chute du produit de CVAE pour l'Indre de 10,7 % aboutissant à une recette de **8.500.000 €**. Par ailleurs, notre collectivité ne pourra compter sur le mécanisme de garantie en cas de perte de produit de CVAE supérieure à 5 %. En effet, ce dernier a été suspendu pour 2021 et à l'heure de la rédaction de ce rapport, aucune information n'est donnée pour 2022.

Le Département perçoit l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER). La prévision peut être évaluée à **1.150.000 €**, conformément aux montants perçus ces dernières années.

En matière de fiscalité indirecte, le produit des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) perçus sur les transactions immobilières s'annonce incertain pour 2022. L'année 2021 aura été marquée par une croissance forte des DMTO. Cette évolution est à relativiser compte tenu de son inégale répartition sur le territoire national. De plus, pour notre Département, cette ressource ne représente que 8 % des recettes réelles de fonctionnement. Selon une étude de la Banque Postale (« Regard financier sur les départements » - décembre 2021), l'évolution des DMTO pourrait avoir atteint un pic en 2021 et un moindre dynamisme du marché immobilier dans les mois qui viennent ne peut pas être écarté. Ainsi, une prévision de **16.400.000 €** de recettes de DMTO est proposée au Budget Primitif 2022.

Les recettes liées à la Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance (TSCA), à la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques (TICPE), qui visent à compenser les transferts de compétences issus de l'acte II de la décentralisation et de la réforme de la fiscalité directe locale, demeurent imprévisibles. Compte tenu des progressions enregistrées ces dernières années, le produit évalué pour 2022 s'élève à **35.300.000 €** pour la TSCA et à **3.500.000 €** pour la TICPE.

Le produit relatif à l'ancienne Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Électricité (TDCFE) serait inscrit à hauteur de **2.950.000 €**, correspondant aux recettes estimées 2021 augmentées de 1,5 % (frais de gestion) conformément à la Loi de Finances pour 2021. Cette taxe départementale devient, à compter de 2022, une part départementale de la Taxe Intérieure sur les Consommations Finales d'Électricité (TICFE). La réforme consiste à fusionner les 3 taxes (TICFE, TDCFE et Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité -TCCFE-).

#### **Les recettes issues des fonds de péréquation**

Notre Département bénéficie de plusieurs fonds de péréquation ayant pour objectif de réduire les inégalités de répartition de richesse :

- **Fonds de péréquation de CVAE** : le produit escompté serait estimé à **500.000 €** en baisse au regard de l'évolution des encaissements de CVAE.
- **Fonds national de péréquation des DMTO** : selon les simulations effectuées par le Cabinet Ressources Consultants Finances, le produit est inscrit à hauteur de **12.700.000 €**. Il est à noter que cette ressource sera réduite par une contribution à ce fonds estimée à 1.300.000 €.
- Le Projet de Loi de Finances 2022 crée une dotation en faveur des Départements pour corriger les effets de la réforme des impôts de production (baisse de 50 % de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties -TFPB- des établissements industriels prévue par la loi de finances pour 2021) sur le Dispositif de Compensation Péréquée (DCP). Ce dispositif correspond aux frais de gestion de la TFPB transférés par l'État aux départements avec pour objectif de réduire la charge des Allocations Individuelles de Solidarité (AIS).

Compte tenu des incertitudes sur le niveau de compensation, la recette prévisionnelle 2022 pourrait s'établir à **6.000.000 €**, à comparer aux 6,1 M€ perçus en 2021.

#### **Les autres recettes**

Je vous propose d'inscrire 15 500 000 € d'emprunt pour assurer l'équilibre de la section d'investissement de ce Budget Primitif 2022 ainsi que 9.100.000 € pour gérer les remboursements temporaires des emprunts existants.

Les autres ressources correspondent aux recettes dites « métiers » tels que :

- les produits d'exploitation et du domaine provenant notamment des redevances pour occupation du domaine public, des remboursements de salaires pour les personnels mis à disposition,
- les ressources d'aide sociale se composant des concours attendus de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) afin de contribuer aux dépenses des prestations individuelles (Allocation Personnalisée d'Autonomie -APA- et Prestation de Compensation du Handicap -PCH-), des recouvrements sur bénéficiaires, de leurs ressources, de la participation des obligés alimentaires et des recours sur succession,
- les autres produits de gestion dont les revenus des immeubles et les produits liés aux cessions d'immobilisations.

## II – LES DEPENSES

En tant que chef de file des solidarités humaines, le Département relèvera le défi de s'adapter aux mutations de la société et de répondre quotidiennement aux besoins spécifiques de chaque Indrien en y consacrant plus de 70 % de son budget de fonctionnement. Ce dernier s'élève à **209.327.782 €**.

Avec des crédits d'investissement à hauteur de **59.395.100 €**, notre collectivité fait le choix de déployer tous les moyens pour valoriser notre territoire rural.

Avec un haut niveau d'équipement, l'Indre est un département qui s'implique et met en œuvre des politiques permettant d'organiser un territoire attractif, répondant aux attentes des populations et offrant les conditions nécessaires à une vie de qualité.

Notre politique prioritaire de travaux sur nos infrastructures routières et bâtementaires, notre politique éducative, notre grand chantier du déploiement du très haut débit et nos aides volontaristes pour financer les projets d'équipements communaux sont vecteurs d'activité économique locale et réaffirment notre volonté et notre persévérance pour un département innovant et attractif.

Les principaux crédits de ce budget se répartissent selon les trois domaines d'intervention suivants :

Le secteur de la **Famille et de la Solidarité**, compétence fondamentale du Département, demeure la composante principale des dépenses de fonctionnement afin de protéger, soutenir et accompagner les publics les plus vulnérables et les plus démunis tout au long de la vie, de la petite enfance au grand âge. Continuellement en augmentation, les crédits dédiés à l'action sociale représentent plus de 70 % du budget de fonctionnement et s'élèvent à 146.790.725 €, soit + 1,7 M€ par rapport au Budget Primitif 2021 pour faire vivre la solidarité humaine.

Les crédits en faveur de l'Enfance et de la Famille sont mobilisés à hauteur de 21.957.730 € pour promouvoir et soutenir nos actions individuelles et collectives en faveur de la protection maternelle et infantile. Les missions de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) se multiplient et occupent une place significative. Intensification de la prévention, accompagnement, accueil : la mission de protection se déploie à travers des actions complémentaires en faveur de l'enfant et de sa famille.

41.103.907 € de crédits sont inscrits en faveur des Personnes âgées pour préserver leur autonomie, améliorer leur vie quotidienne et la qualité de l'accompagnement à domicile comme en établissement. 28.317.505 € seront consacrés au versement de l'allocation APA, en hausse de 8,5 % compte tenu de l'impact de l'avenant 43 relatif à la revalorisation des rémunérations des salariés des services d'aide à domicile. Attentif au « bien vieillir dans l'Indre », notre collectivité assumera pleinement ses compétences réglementaires et interviendra au-delà via sa politique volontariste d'adaptation des établissements.

32.516.755 € de crédits sont destinés à soutenir et prendre en charges les Personnes en situation de handicap tant par l'aide à domicile que par l'accueil en hébergement, avec de surcroît une politique volontariste de développement de l'accueil familial et un financement pour la modernisation et l'adaptation des structures d'accueil.

Le budget alloué à la politique d'Insertion s'élève à 37.977.348 € pour lutter contre la précarité, la pauvreté, combattre toutes les formes d'exclusion sociale et favoriser l'autonomie et le retour à l'emploi des publics en difficultés. Au-delà du versement de l'allocation RSA, le Département se mobilisera et accompagnera les usagers démunis autour de leur insertion sociale et / ou professionnelle.

Acteur majeur des solidarités territoriales, notre Assemblée octroie 92.600.522 € de crédits en faveur du **développement et de l'aménagement du territoire**, maillon essentiel de l'économie et de l'attractivité de notre département. Notre réactivité et notre proximité en prise directe avec les réalités de notre territoire et de nos concitoyens nous conduisent à renforcer notre politique de travaux, à accentuer notre soutien sans faille au secteur communal, à généraliser le déploiement du numérique, à contribuer à la réussite éducative de nos collégiens tout en favorisant le lien social en matière culturelle, sportive et touristique.

Ce sont 21.360.491 € de crédits qui seront consacrés aux travaux sur nos infrastructures routières avec la poursuite des aménagements et de la modernisation du réseau routier favorisant les déplacements des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire en toute sécurité sur un réseau de qualité. En fonctionnement, 5.869.795 € sont inscrits pour l'entretien courant des chaussées, l'exploitation et la sécurité du réseau et pour l'exécution du service hivernal qui demeure une priorité.

Le montant des dépenses consacré à l'Education, à hauteur de 17.714.956 €, traduit notre volonté de contribuer à la réussite éducative de nos collégiens et reflète nos efforts en faveur des jeunes étudiants de l'Indre.

Avec 8.844.000 €, en hausse de 14,4 % par rapport au Budget Primitif 2021, les investissements dans les collèges, au cœur de notre compétence, sont principalement destinés à la poursuite des travaux d'efficacité énergétique, d'accessibilité et d'aménagements divers pour répondre aux exigences de développement durable, ainsi qu'à l'acquisition de mobilier et de matériel informatique. Ainsi, toutes ces opérations concourent à l'amélioration des conditions d'enseignement et du cadre de vie des collégiens.

En fonctionnement, le budget sera maintenu conformément à nos engagements.

En matière de transports scolaires, 640.000 € sont prévus au titre du transport spécial des élèves handicapés, secteur relevant de notre compétence. Par ailleurs, le Département finance chaque année la Région Centre-Val de Loire au titre notamment des transports scolaires gratuits que l'Indre avait instauré au bénéfice des familles indriennes.

Le domaine de l'enseignement supérieur, secteur allant au-delà de notre champ de compétences obligatoires, se verra attribuer 680.749 € de crédits pour répondre aux besoins des étudiants à la recherche de qualité, de proximité et d'accessibilité dans leurs études supérieures.

De plus, les dispositifs relatifs aux bourses d'enseignement supérieur sont reconduits en faveur des étudiants et notre soutien financier est maintenu en faveur de l'ADESI et de l'INSPE, associations qui se mobilisent pour le secteur universitaire.

L'engagement, la détermination et la mobilisation du Département pour promouvoir l'attractivité et le développement économique de son territoire s'accroissent en 2022 avec 835.600 € de crédits dédiés et des autorisations de programme à hauteur de 1.505.000 €.

Très attachés à la démarche d'attractivité de l'Indre, les dispositifs volontaires en faveur de la lutte contre la désertification médicale se multiplient avec une feuille de route « plan santé » : aide pour la construction de cabinets annexes à une maison de santé pluridisciplinaire (MSP), extension de MSP existantes, aides pour l'installation des professionnels de santé, généralistes ou spécialistes, kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes, orthophonistes, sages-femmes, majoration des bourses aux internes en médecine en stage dans notre département, renforcement de l'offre de logements pour des professionnels de santé en stage, aides à l'installation de dispositifs de téléconsultation.

Complémentarité de l'attractivité, les actions en faveur du Tourisme sont reconduites pour accompagner les initiatives permettant d'accroître l'attractivité du territoire et valoriser les nombreux atouts touristiques de l'Indre. L'Agence d'Attractivité de l'Indre, l'A<sup>2</sup>I, acteur essentiel en la matière, bénéficiera du soutien départemental à hauteur de 1.235.000 €.

Par ailleurs, pour impulser une dynamique touristique et être en adéquation avec les attentes des touristes, le Conseil départemental lance un appel à projets « Demain le tourisme pour l'Indre » doté d'une autorisation de programme de 1.000.000 €.

Notre collectivité réaffirme sa volonté de poursuivre son aide volontariste en faveur du patrimoine communal et de la voirie communale qui garantit un développement harmonieux et équilibré sur l'ensemble du territoire. Le soutien financier du Département demeure vital pour les communes. Ainsi, les relations privilégiées avec les communes prendront toute leur importance dans le cadre des différents fonds communaux thématiques qui fonctionneront à guichet ouvert, par exemple dans le domaine du maintien des activités commerciales en zone rurale, mais également à travers nos deux fonds généralistes que sont le Fonds d'Action Rural et le Fonds Départemental d'Aménagement Urbain. Ce sont 7.024.177 € d'autorisations de programme et 5.413.625 € de crédits de paiements qui y sont consacrés.

Concernant le domaine de la Sécurité des personnes et des biens, le Département, comme chaque année, apportera son financement au budget de fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours à hauteur de 7.668.870 € enregistrant une hausse supérieure à l'inflation. Ainsi, notre collectivité participe à la mise en œuvre des secours sur le territoire afin de garantir avec équité et efficacité la protection et la sécurité des Indriens.

De plus, le fonds de vidéo-protection, créé au Budget Primitif 2021, est poursuivi avec un volume d'autorisation de programme de 80.000 €.

Le budget alloué au secteur de l'Environnement s'élève à 2.251.750 € pour soutenir les actions en faveur de la préservation des espaces naturels sensibles, pour financer les programmes relatifs au Fonds Départemental de l'Eau permettant de subventionner les travaux d'alimentation en eau potable et les travaux d'assainissement des eaux usées des communes rurales mais également pour lancer la révision du schéma d'approvisionnement en eau potable pour sécuriser la ressource dans les dix prochaines années.

Avec des crédits à hauteur de 2.782.054 €, la politique relative au Sport est reconduite en investissement avec nos aides là aussi à guichet ouvert dans le cadre des fonds thématiques des travaux d'équipements sportifs et socio-culturels, de rénovation et de réhabilitation des équipements sportifs et de la valorisation des espaces, sites et itinéraires.

En fonctionnement, avec 882.771 € de crédits, notre collectivité marque son attachement et son engagement au profit des comités et associations sportifs de l'Indre sans oublier le sport scolaire afin de développer, renforcer et faciliter l'accès à la pratique sportive pour tous.

Le secteur de la Culture et de la vie associative est doté de 4.271.732 € pour l'animation locale du territoire facteur de cohésion sociale et de bien-être par l'encouragement au développement des pratiques culturelles, artistiques et théâtrales. Une attention particulière est portée au monde associatif via la reconduction du FAR Animation locale et le renforcement du Fonds d'Appui aux Projets Associatifs (FAPA) qui enregistre une augmentation de 6 %.

C'est sur la rubrique des **moyens d'administration et de gestion financière** que sont portées les dépenses d'administration générale permettant en particulier l'activité de l'administration départementale à un niveau optimisé avec l'objectif de maîtrise des dépenses publiques.

Hors crédits liés au remboursement temporaire d'emprunt, ce secteur ressort à 16.732.791 €.

En investissement, notre collectivité poursuivra notamment la rénovation et la réhabilitation de son Patrimoine départemental pour un parc immobilier rationnel, sécurisé et adapté aux missions de service public menées par le Département. De plus, afin de faciliter les échanges avec les usagers et les partenaires, le Département mettra en œuvre une offre de téléservices.

En fonctionnement, les crédits correspondent principalement aux dépenses liées aux moyens humains et matériels, aux charges à caractère général qui restent stables comparées à 2021. Par ailleurs, 1.300.000 € sont inscrits au titre de notre contribution au Fonds de péréquation des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO).

Les inscriptions de crédits en Gestion financière correspondent au remboursement de l'annuité de la dette et aux dépenses imprévues.

Je vous propose d'approuver le projet de Budget Primitif pour 2022 qui vous est soumis en adoptant la délibération suivante :

**Le CONSEIL DEPARTEMENTAL,**

Considérant que le quorum est atteint,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction M 52 sur la comptabilité des Départements,

**DECIDE :**

**Article unique.** - Le Budget Primitif de l'exercice 2022 est adopté pour un montant s'équilibrant, en dépenses et en recettes, à la somme de **268.722.882 €** en mouvements réels et à la somme de **324.176.855 €** en mouvements budgétaires.



**Marc FLEURET**

## Récapitulatif des crédits de paiement par appartenance du BP 2022

Axe Politique <i>Action</i>	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>A Le DEVELOPPEMENT et l'AMENAGEMENT du TERRITOIRE</b>						
<b>1 Voirie Départementale</b>						
<b>1 Modernisation du réseau</b>						
Routes et voirie	980,00		19 599 291,00	1 878 000,00	19 600 271,00	1 878 000,00
<i>Total Action A 1 1</i>	980,00		19 599 291,00	1 878 000,00	19 600 271,00	1 878 000,00
<b>2 Entretien</b>						
Services communs	464 302,00	570 000,00	1 205 200,00		1 669 502,00	570 000,00
Routes et voirie	5 375 013,00	27 000,00	556 000,00	115 000,00	5 931 013,00	142 000,00
Transports publics de voyageurs	29 500,00				29 500,00	
<i>Total Action A 1 2</i>	5 868 815,00	597 000,00	1 761 200,00	115 000,00	7 630 015,00	712 000,00
<b>Total Politique A 1</b>	5 869 795,00	597 000,00	21 360 491,00	1 993 000,00	27 230 286,00	2 590 000,00
<b>10 Moyens Logistiques</b>						
<b>1 Frais de personnel DRTPE</b>						
Services communs	215 500,00				215 500,00	
Enseignement du deuxième degré	6 185 878,00	5 000,00			6 185 878,00	5 000,00
Routes et voirie	12 010 120,00	287 000,00			12 010 120,00	287 000,00
Services communs	120,00				120,00	
<i>Total Action A 10 1</i>	18 411 618,00	292 000,00			18 411 618,00	292 000,00

## Récapitulatif des crédits de paiement par appartenance du BP 2022

Axe Politique	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul		
	Action	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>2 Frais de personnel DCTP, BDI, Archives</b>							
Services communs		161 500,00				161 500,00	
Culture		1 050 420,00				1 050 420,00	
Sports		250 800,00				250 800,00	
<b>Total Action</b>	<b>A 10 2</b>	<b>1 462 720,00</b>				<b>1 462 720,00</b>	
<b>3 Frais de personnel DATer</b>							
Services communs		116 010,00				116 010,00	
Services communs		51 910,00				51 910,00	
Agriculture et pêche		52 260,00				52 260,00	
Industrie, commerce et artisanat		70,00				70,00	
<b>Total Action</b>	<b>A 10 3</b>	<b>220 250,00</b>				<b>220 250,00</b>	
<b>Total Politique</b>	<b>A 10</b>	<b>20 094 588,00</b>	<b>292 000,00</b>			<b>20 094 588,00</b>	<b>292 000,00</b>
<b>11 Attractivité, Tourisme et Développement Economique</b>							
<b>1 Aide en faveur des entreprises</b>							
Opérations non ventilables				47 400,00			47 400,00
Industrie, commerce et artisanat			58 000,00	86 700,00		58 000,00	86 700,00
<b>Total Action</b>	<b>A 11 1</b>			<b>58 000,00</b>	<b>134 100,00</b>	<b>58 000,00</b>	<b>134 100,00</b>

## Récapitulatif des crédits de paiement par appartenance du BP 2022

Axe Politique <i>Action</i>	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>2 Attractivité</b>						
Autres interventions sociales	102 600,00		425 000,00		527 600,00	
Développement touristique			250 000,00		250 000,00	
<b>Total Action A 11 2</b>	<b>102 600,00</b>		<b>675 000,00</b>		<b>777 600,00</b>	
<b>3 Développement des équipements et hébergements touristiques</b>						
Culture			180 666,00		180 666,00	
Sports	16 000,00		4 419,00		20 419,00	
Environnement			11 311,00		11 311,00	
Développement touristique	5 000,00	57 000,00	168 000,00		173 000,00	57 000,00
<b>Total Action A 11 3</b>	<b>21 000,00</b>	<b>57 000,00</b>	<b>364 396,00</b>		<b>385 396,00</b>	<b>57 000,00</b>
<b>4 Promotion et commercialisation</b>						
Culture	96 564,00				96 564,00	
Structures d'animation et de développement économique	180 000,00				180 000,00	
Développement touristique	1 659 730,00				1 659 730,00	
<b>Total Action A 11 4</b>	<b>1 936 294,00</b>				<b>1 936 294,00</b>	
<b>Total Politique A 11</b>	<b>2 059 894,00</b>	<b>57 000,00</b>	<b>1 097 396,00</b>	<b>134 100,00</b>	<b>3 157 290,00</b>	<b>191 100,00</b>

**12 Agriculture**

## Récapitulatif des crédits de paiement par appartenance du BP 2022

Axe Politique Action	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>1 Aménagement rural</b>						
Agriculture et pêche			157 700,00		157 700,00	
<b>Total Action A 12 1</b>			157 700,00		157 700,00	
<b>2 Adaptation et diversification de l'activité agricole</b>						
Agriculture et pêche	132 000,00				132 000,00	
<b>Total Action A 12 2</b>	132 000,00				132 000,00	
<b>Total Politique A 12</b>	132 000,00		157 700,00		289 700,00	
<b>13 Education</b>						
<b>1 Transports scolaires</b>						
Services communs	3 924 300,00				3 924 300,00	
Transports scolaires	655 120,00	210 000,00			655 120,00	210 000,00
<b>Total Action A 13 1</b>	4 579 420,00	210 000,00			4 579 420,00	210 000,00
<b>2 Collèges</b>						
Enseignement du deuxième degré	3 576 524,00	653 100,00	8 844 000,00	4 202 273,00	12 420 524,00	4 855 373,00
Autres services périscolaires et annexes	34 263,00				34 263,00	
<b>Total Action A 13 2</b>	3 610 787,00	653 100,00	8 844 000,00	4 202 273,00	12 454 787,00	4 855 373,00

## Récapitulatif des crédits de paiement par appartenance du BP 2022

Axe Politique	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul		
	<i>Action</i>	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>3 Enseignement supérieur</b>							
Enseignement supérieur		594 100,00		77 049,00		671 149,00	
Autres services périscolaires et annexes		5 600,00				5 600,00	
Jeunesse (action socio-éducative) et loisirs				4 000,00		4 000,00	
<i>Total Action</i>	<b>A 13 3</b>	599 700,00		81 049,00		680 749,00	
<b>Total Politique</b>	<b>A 13</b>	8 789 907,00	863 100,00	8 925 049,00	4 202 273,00	17 714 956,00	5 065 373,00
<b>2 Voirie Nationale, Communale et Rurale</b>							
<b>1 Voirie nationale</b>							
Services communs		1 360,00				1 360,00	
<i>Total Action</i>	<b>A 2 1</b>	1 360,00				1 360,00	
<b>2 Voirie communale et rurale</b>							
Routes et voirie		130 000,00		1 247 800,00		1 377 800,00	
<i>Total Action</i>	<b>A 2 2</b>	130 000,00		1 247 800,00		1 377 800,00	
<b>Total Politique</b>	<b>A 2</b>	131 360,00		1 247 800,00		1 379 160,00	
<b>3 Aides au Patrimoine Communal</b>							
<b>1 Patrimoine Rural</b>							
Culture				700 000,00		700 000,00	
<i>Total Action</i>	<b>A 3 1</b>			700 000,00		700 000,00	

## Récapitulatif des crédits de paiement par appartenance du BP 2022

Axe Politique	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul		
	Action	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>2 Terrains et bâtiments publics</b>							
Culture			54 000,00		54 000,00		
Aménagement et développement urbain			680 000,00		680 000,00		
Aménagement et développement rural			2 446 200,00		2 446 200,00		
<b>Total Action</b>	<b>A 3 2</b>		<b>3 180 200,00</b>		<b>3 180 200,00</b>		
<b>3 Soutien à l'électrification</b>							
Autres réseaux			285 625,00		285 525,00		
<b>Total Action</b>	<b>A 3 3</b>		<b>285 625,00</b>		<b>285 625,00</b>		
<b>Total Politique</b>	<b>A 3</b>		<b>4 165 825,00</b>		<b>4 165 825,00</b>		
<b>4 Intercommunalité</b>							
<b>1 Intercommunalité</b>							
Aménagement et développement rural		66 700,00			66 700,00		
<b>Total Action</b>	<b>A 4 1</b>	<b>66 700,00</b>			<b>66 700,00</b>		
<b>Total Politique</b>	<b>A 4</b>	<b>66 700,00</b>			<b>66 700,00</b>		
<b>5 Sécurité des Personnes et des Biens</b>							
<b>1 Lutte contre l'incendie et secours</b>							
Incendie et secours		7 668 870,00	5 300,00		7 668 870,00	5 300,00	
<b>Total Action</b>	<b>A 5 1</b>	<b>7 668 870,00</b>	<b>5 300,00</b>		<b>7 668 870,00</b>	<b>5 300,00</b>	

## Récapitulatif des crédits de paiement par appartenance du BP 2022

Axe Politique <i>Action</i>	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>2 Gendarmeries</b>						
Gendarmerie	100 940,00	561 000,00	129 000,00		229 940,00	561 000,00
Autres interventions de protection des personnes et des			78 000,00		78 000,00	
<b>Total Action A 5 2</b>	<b>100 940,00</b>	<b>561 000,00</b>	<b>207 000,00</b>		<b>307 940,00</b>	<b>561 000,00</b>
<b>3 Prévention Routière</b>						
Autres interventions de protection des personnes et des	19 900,00				19 900,00	
<b>Total Action A 5 3</b>	<b>19 900,00</b>				<b>19 900,00</b>	
<b>Total Politique A 5</b>	<b>7 789 710,00</b>	<b>566 300,00</b>	<b>207 000,00</b>		<b>7 996 710,00</b>	<b>566 300,00</b>
<b>6 Sport</b>						
<b>1 Développement des équipements sportifs</b>						
Sports	182 969,00	37 700,00	2 782 054,00		2 965 023,00	37 700,00
<b>Total Action A 6 1</b>	<b>182 969,00</b>	<b>37 700,00</b>	<b>2 782 054,00</b>		<b>2 965 023,00</b>	<b>37 700,00</b>
<b>2 Aide à la pratique sportives</b>						
Sports	579 802,00				579 802,00	
<b>Total Action A 6 2</b>	<b>579 802,00</b>				<b>579 802,00</b>	
<b>3 Aide aux manifestations sportives</b>						
Sports	120 000,00				120 000,00	
<b>Total Action A 6 3</b>	<b>120 000,00</b>				<b>120 000,00</b>	
<b>Total Politique A 6</b>	<b>882 771,00</b>	<b>37 700,00</b>	<b>2 782 054,00</b>		<b>3 664 825,00</b>	<b>37 700,00</b>

## Récapitulatif des crédits de paiement par appartenance du BP 2022

Axe Politique	Action	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>7</b>	<b>Culture et Vie Associative</b>						
	<b>1</b>	<i>Sauvegarde du patrimoine</i>					
	Culture	22 000,00		24 000,00		46 000,00	
	<i>Total Action A 7 1</i>	22 000,00		24 000,00		46 000,00	
	<b>2</b>	<i>Archives Départementales</i>					
	Autres services périscolaires et annexes	400,00				400,00	
	Services communs	2 500,00				2 500,00	
	Culture	213 310,00		1 528 100,00		1 741 410,00	
	<i>Total Action A 7 2</i>	216 210,00		1 528 100,00		1 744 310,00	
	<b>3</b>	<i>Développement de la lecture</i>					
	Culture	132 000,00		234 000,00		366 000,00	
	<i>Total Action A 7 3</i>	132 000,00		234 000,00		366 000,00	
	<b>4</b>	<i>Promotion de la musique et de la danse</i>					
	Culture	493 914,00				493 914,00	
	<i>Total Action A 7 4</i>	493 914,00				493 914,00	
	<b>5</b>	<i>Promotion du théâtre</i>					
	Culture	90 000,00				90 000,00	
	<i>Total Action A 7 5</i>	90 000,00				90 000,00	

## Récapitulatif des crédits de paiement par appartenance du BP 2022

Axe Politique	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul		
	Action	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>6</b> <i>Promotion des activités artistiques et archéologiques</i>							
Culture		35 650,00		125 000,00		160 650,00	
<i>Total Action</i>	<b>A 7 6</b>	35 650,00		125 000,00		160 650,00	
<b>7</b> <i>Développement de la vie associative et animation culturelle</i>							
Administration générale		1 220,00				1 220,00	
Services communs		395 855,00		207 348,00		603 203,00	
Culture		479 260,00		21 000,00		500 260,00	
Jeunesse (action socio-éducative) et loisirs		98 000,00		167 000,00		265 000,00	
Services communs		1 175,00				1 175,00	
<i>Total Action</i>	<b>A 7 7</b>	975 510,00		395 348,00		1 370 858,00	
<b>Total Politique</b>	<b>A 7</b>	1 965 284,00		2 306 448,00		4 271 732,00	
<b>8</b> <b>Environnement</b>							
<b>1</b> <i>Eau et assainissement</i>							
Eaux et assainissement				1 689 000,00		1 689 000,00	
Environnement		340 000,00	356 000,00			340 000,00	356 000,00
<i>Total Action</i>	<b>A 8 1</b>	340 000,00	356 000,00	1 689 000,00		2 029 000,00	356 000,00

## Récapitulatif des crédits de paiement par appartenance du BP 2022

Axe Politique	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul		
	Action	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>2</b> <i>Espaces Naturels Sensibles</i>							
Environnement		169 900,00	400 000,00	50 000,00		219 900,00	400 000,00
<i>Total Action</i>	<b>A 8 2</b>	169 900,00	400 000,00	50 000,00		219 900,00	400 000,00
<b>4</b> <i>Autres interventions</i>							
Environnement		2 850,00				2 850,00	
<i>Total Action</i>	<b>A 8 4</b>	2 850,00				2 850,00	
<b>Total Politique</b>	<b>A 8</b>	512 750,00	756 000,00	1 739 000,00		2 251 750,00	756 000,00
<b>9</b> <b>Nouvelles Technologies d'Information et de Communication</b>							
<b>1</b> <i>Nouvelles Technologies d'Information et de Communication</i>							
Administration générale		82 000,00		120 000,00		202 000,00	
Autres réseaux		45 000,00	16 000,00	70 000,00		115 000,00	16 000,00
<i>Total Action</i>	<b>A 9 1</b>	127 000,00	16 000,00	190 000,00		317 000,00	16 000,00
<b>Total Politique</b>	<b>A 9</b>	127 000,00	16 000,00	190 000,00		317 000,00	16 000,00
<b>Total Axe</b>	<b>A</b>	48 421 759,00	3 185 100,00	44 178 763,00	6 329 373,00	92 600 522,00	9 514 473,00

## Récapitulatif des crédits de paiement par appartenance du BP 2022

Axe Politique <i>Action</i>	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>B La FAMILLE et la SOLIDARITE</b>						
<b>1 Enfance et Famille</b>						
<b>1 Actions de prévention</b>						
PMI et planification familiale	262 000,00	20 000,00	19 200,00		281 200,00	20 000,00
Famille et enfance	3 696 400,00	10,00			3 696 400,00	10,00
Autres interventions sociales	2 500,00				2 500,00	
<b>Total Action B 1 1</b>	<b>3 960 900,00</b>	<b>20 010,00</b>	<b>19 200,00</b>		<b>3 980 100,00</b>	<b>20 010,00</b>
<b>2 Actions de protection</b>						
PMI et planification familiale	470 385,00				470 385,00	
Famille et enfance	17 494 090,00	902 020,00			17 494 090,00	902 020,00
Services communs		1 000,00				1 000,00
<b>Total Action B 1 2</b>	<b>17 964 475,00</b>	<b>903 020,00</b>			<b>17 964 475,00</b>	<b>903 020,00</b>
<b>3 Soutien aux associations, ou organismes</b>						
Services communs	3 415,00				3 415,00	
Famille et enfance	28 940,00				28 940,00	
<b>Total Action B 1 3</b>	<b>32 355,00</b>				<b>32 355,00</b>	
<b>Total Politique B 1</b>	<b>21 957 730,00</b>	<b>923 030,00</b>	<b>19 200,00</b>		<b>21 976 930,00</b>	<b>923 030,00</b>

## Récapitulatif des crédits de paiement par appartenance du BP 2022

Axe Politique <i>Action</i>	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>2</b>	<b>Personnes Agées</b>					
<b>1</b>	<i>Soutien à domicile</i>					
Personnes âgées	390 000,00	843 052,00	528 180,00		918 180,00	843 052,00
Personnes dépendantes (APA)	15 553 345,00	120 000,00			15 553 345,00	120 000,00
<b>Total Action B 2 1</b>	<b>15 943 345,00</b>	<b>963 052,00</b>	<b>528 180,00</b>		<b>16 471 525,00</b>	<b>963 052,00</b>
<b>2</b>	<b>Accueil et hébergement</b>					
Personnes âgées	12 309 062,00	6 500 000,00	649 417,00		12 958 479,00	6 500 000,00
Personnes dépendantes (APA)	12 851 500,00	12 000 000,00			12 851 500,00	12 000 000,00
<b>Total Action B 2 2</b>	<b>25 160 562,00</b>	<b>18 500 000,00</b>	<b>649 417,00</b>		<b>25 809 979,00</b>	<b>18 500 000,00</b>
<b>Total Politique B 2</b>	<b>41 103 907,00</b>	<b>19 463 052,00</b>	<b>1 177 597,00</b>		<b>42 281 504,00</b>	<b>19 463 052,00</b>
<b>3</b>	<b>Personnes Handicapées</b>					
<b>1</b>	<i>Soutien à domicile</i>					
Personnes handicapées	9 941 000,00	2 628 402,00			9 941 000,00	2 628 402,00
<b>Total Action B 3 1</b>	<b>9 941 000,00</b>	<b>2 628 402,00</b>			<b>9 941 000,00</b>	<b>2 628 402,00</b>
<b>2</b>	<b>Accueil et hébergement</b>					
Personnes handicapées	22 575 755,00	3 380 010,00	20 000,00		22 595 755,00	3 380 010,00
<b>Total Action B 3 2</b>	<b>22 575 755,00</b>	<b>3 380 010,00</b>	<b>20 000,00</b>		<b>22 595 755,00</b>	<b>3 380 010,00</b>

## Récapitulatif des crédits de paiement par appartenance du BP 2022

Axe Politique Action	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>3 Soutien aux associations, ou organismes</b>						
Personnes handicapées			1 383 375,00		1 383 375,00	
<i>Total Action</i> <b>B 3 3</b>			1 383 375,00		1 383 375,00	
<b>Total Politique B 3</b>	32 516 755,00	6 008 412,00	1 403 375,00		33 920 130,00	6 008 412,00
<b>4 Insertion</b>						
<b>1 Secours d'urgence et accès aux soins</b>						
Revenu de Solidarité Active	60 600,00				60 600,00	
Autres interventions sociales	50 200,00	12 000,00			50 200,00	12 000,00
<i>Total Action</i> <b>B 4 1</b>	110 800,00	12 000,00			110 800,00	12 000,00
<b>2 Actions d'insertion en faveur des bénéficiaires du RMI et de populations défavorisées</b>						
Services communs	25 300,00	12 737 576,00			25 300,00	12 737 576,00
Revenu minimum d'insertion	5 618,00				5 618,00	
Revenu de Solidarité Active	37 127 705,00	1 684 100,00			37 127 705,00	1 684 100,00
<i>Total Action</i> <b>B 4 2</b>	37 158 623,00	14 421 676,00			37 158 623,00	14 421 676,00
<b>3 Mise en oeuvre du droit au logement</b>						
Autres interventions sociales	697 615,00	241 300,00			697 615,00	241 300,00
<i>Total Action</i> <b>B 4 3</b>	697 615,00	241 300,00			697 615,00	241 300,00

## Récapitulatif des crédits de paiement par appartenance du BP 2022

Axe Politique	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul		
	Action	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>4</b> <i>Soutien aux associations, collectivités ou organismes contribuant à la lutte contre l'exclusion</i>							
Revenu de Solidarité Active		10 300,00		108 672,00		118 972,00	
<i>Total Action</i> <b>B 4 4</b>		10 300,00		108 672,00		118 972,00	
<b>5</b> <i>Programmes CES, CEC, CEV</i>							
Administration générale		10,00	10,00			10,00	10,00
<i>Total Action</i> <b>B 4 5</b>		10,00	10,00			10,00	10,00
<b>Total Politique</b> <b>B 4</b>		37 977 348,00	14 674 986,00	108 672,00		38 086 020,00	14 674 986,00
<b>5</b> <b>Logement</b>							
<b>1</b> <i>Aides aux Communes</i>							
Logement				167 000,00		167 000,00	
<i>Total Action</i> <b>B 5 1</b>				167 000,00		167 000,00	
<b>2</b> <i>Aides aux organismes de conseil à l'habitat, aux organismes constructeurs et aux particuliers</i>							
Aménagement et développement urbain		205 000,00				205 000,00	
Logement		180 000,00	62 000,00			180 000,00	62 000,00
<i>Total Action</i> <b>B 5 2</b>		385 000,00	62 000,00			385 000,00	62 000,00
<b>Total Politique</b> <b>B 5</b>		385 000,00	62 000,00	167 000,00		552 000,00	62 000,00
<b>6</b> <b>Santé Publique</b>							
<b>3</b> <i>Soutien au secteur public et au secteur privé</i>							
Services communs		925,00				925,00	
<i>Total Action</i> <b>B 6 3</b>		925,00				925,00	

## Récapitulatif des crédits de paiement par appartenance du BP 2022

Axe Politique	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul		
	Action	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Total Politique</b>	<b>B 6</b>	925,00				925,00	
<b>7 Moyens Logistiques</b>							
<b>1 Charges de personnel</b>							
Services communs		1 092 710,00				1 092 710,00	
Services communs		8 802 960,00	387 000,00			8 802 960,00	387 000,00
Personnes dépendantes (APA)		800 140,00				800 140,00	
Revenu de Solidarité Active		1 300 000,00				1 300 000,00	
<b>Total Action</b>	<b>B 7 1</b>	11 995 810,00	387 000,00			11 995 810,00	387 000,00
<b>2 Autres charges d'administration générale</b>							
Administration générale				47 000,00		47 000,00	
Services communs		3 200,00				3 200,00	
Services communs		442 000,00	84 000,00	571 000,00	49 000,00	1 013 000,00	133 000,00
Famille et enfance		408 050,00				408 050,00	
Revenu de Solidarité Active				5 000,00		5 000,00	
<b>Total Action</b>	<b>B 7 2</b>	853 250,00	84 000,00	623 000,00	49 000,00	1 476 250,00	133 000,00
<b>Total Politique</b>	<b>B 7</b>	12 849 060,00	471 000,00	623 000,00	49 000,00	13 472 060,00	520 000,00
<b>Total Axe</b>	<b>B</b>	146 790 725,00	41 602 480,00	3 498 844,00	49 000,00	150 289 569,00	41 651 480,00

## Récapitulatif des crédits de paiement par appartenance du BP 2022

Axe Politique	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>C Les MOYENS d'ADMINISTRATION et de GESTION FINANCIERE</b>						
<b>1 Patrimoine Départemental (non ventilé)</b>						
<b>1 Bâtiments administratifs</b>						
Opérations non ventilables			3 000,00		3 000,00	
Administration générale	163 581,00	15 050,00	137 000,00		300 581,00	15 050,00
Agriculture et pêche			16 000,00		16 000,00	
<b>Total Action C 1 1</b>	163 581,00	15 050,00	156 000,00		319 581,00	15 050,00
<b>2 Charges de fonctionnement</b>						
Opérations non ventilables	80 000,00				80 000,00	
Administration générale	1 276 300,00	103 700,00			1 276 300,00	103 700,00
Gendarmerie	1 000,00				1 000,00	
Autres réseaux	25 000,00				25 000,00	
<b>Total Action C 1 2</b>	1 382 300,00	103 700,00			1 382 300,00	103 700,00
<b>3 Acquisitions de matériels, mobiliers et véhicules</b>						
Administration générale	18 500,00		911 330,00		929 830,00	
Autres réseaux	79 000,00		1 000,00		80 000,00	
<b>Total Action C 1 3</b>	97 500,00		912 330,00		1 009 830,00	
<b>Total Politique C 1</b>	1 643 381,00	118 750,00	1 068 330,00		2 711 711,00	118 750,00

## Récapitulatif des crédits de paiement par appartenance du BP 2022

Axe Politique Action	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>2</b>	<b>Maîtrise des Moyens d'Administration (non ventilés )</b>					
<b>1</b>	<b>Dépenses de personnel</b>					
Opérations non ventilables	40 000,00	20,00	22 450,00		62 450,00	20,00
Administration générale	6 918 723,00	770 520,00	893,00		6 919 616,00	770 520,00
Incendie et secours		10,00				10,00
Culture	45 000,00				45 000,00	
Sports	50,00				50,00	
Services communs		10,00				10,00
Famille et enfance	1 500,00				1 500,00	
Environnement	15 351,00				15 351,00	
Développement touristique		10,00				10,00
<b>Total Action C 2 1</b>	<b>7 020 624,00</b>	<b>770 570,00</b>	<b>23 343,00</b>		<b>7 043 967,00</b>	<b>770 570,00</b>
<b>2</b>	<b>Dépenses d'administration générale</b>					
Opérations non ventilables	1 300 400,00				1 300 400,00	
Administration générale	1 163 406,00	2 010,00			1 163 406,00	2 010,00
<b>Total Action C 2 2</b>	<b>2 463 806,00</b>	<b>2 010,00</b>			<b>2 463 806,00</b>	<b>2 010,00</b>

## Récapitulatif des crédits de paiement par appartenance du BP 2022

Axe Politique	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul		
	Action	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>3</b> <i>Frais de fonctionnement des élus</i>							
Opérations non ventilables		15 000,00				15 000,00	
Administration générale		949 700,00				949 700,00	
<i>Total Action</i>	<b>C 2 3</b>	964 700,00				964 700,00	
<b>4</b> <i>Actions de promotion et de communication</i>							
Administration générale		1 049 500,00		30 000,00		1 079 500,00	
<i>Total Action</i>	<b>C 2 4</b>	1 049 500,00		30 000,00		1 079 500,00	
<b>Total Politique</b>	<b>C 2</b>	11 498 630,00	772 580,00	53 343,00		11 551 973,00	772 580,00
<b>3</b> <b>Maîtrise de la Gestion Financière</b>							
<b>1</b> <i>Maîtrise de la charge de la dette</i>							
Opérations non ventilables		346 000,00		9 835 000,00	24 600 000,00	10 181 000,00	24 600 000,00
<i>Total Action</i>	<b>C 3 1</b>	346 000,00		9 835 000,00	24 600 000,00	10 181 000,00	24 600 000,00
<b>2</b> <i>Dépenses imprévues et mouvements financiers divers</i>							
Opérations non ventilables		627 276,00	1 890 972,00	760 820,00		1 388 096,00	1 890 972,00
Administration générale		10,00				10,00	
Services communs		1,00				1,00	
<i>Total Action</i>	<b>C 3 2</b>	627 287,00	1 890 972,00	760 820,00		1 388 107,00	1 890 972,00

## Récapitulatif des crédits de paiement par appartenance du BP 2022

Axe Politique	Action	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul		
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
3		<i>Recettes non affectées</i>						
Opérations non ventilables			185 629 627,00		4 500 000,00		190 129 627,00	
Administration générale			45 000,00				45 000,00	
<i>Total Action</i>		<b>C 3 3</b>	185 674 627,00		4 500 000,00		190 174 627,00	
<b>Total Politique</b>		<b>C 3</b>	973 287,00	187 565 599,00	10 595 820,00	29 100 000,00	11 569 107,00	216 665 599,00
<b>Total Axe</b>		<b>C</b>	14 115 298,00	188 456 929,00	11 717 493,00	29 100 000,00	25 832 791,00	217 556 929,00
<b>Total Général</b>			209 327 782,00	233 244 509,00	59 395 100,00	35 478 373,00	268 722 882,00	268 722 882,00